

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

2021





CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

Président : Amiral (2s) Alain Coldefy
Vice-présidents : Jean Martin -
 Huguette Peirs - Dominique Hortala
Secrétaire général : Christian Piotre
Trésorier général : Bruno Julien-Laferrrière

Gilbert Audurier - Clara Carriot - Patricia Costa - Guy Dabadie - Pierre Godec - Michel Grange - Jean Honnorat - Didier Maus - Gilles Pernet - Cécile Pozzo di Borgo (en charge des sections ultra-marines et de l'étranger) - Cécile Renson - Jean-Claude Rohat-Piccelli - Cyrille Schott - Francis Wahl - Jean-Charles Watiez (chargé du rayonnement et de la communication - Porte-parole)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Président : Amiral (2s) Alain Coldefy
Vice-présidents : Jean Martin -
 Marie-France Jourdan - Christian Piotre
Secrétaire général : Patrice Molle
Trésorier général : Bruno Julien-Laferrrière

Patricia Allémonière - Gilbert Audurier - Madeleine Brigault - Clara Carriot - Patricia Costa - Guy Dabadie - Pierre Godec - Michel Grange - Jean Honnorat - Huguette Peirs - Cécile Pozzo di Borgo (en charge des sections ultra-marines et de l'étranger) - Cécile Renson - Cyrille Schott - Jean-Charles Watiez (chargé du rayonnement et de la communication - Porte-parole)

Délégué général : Jean-Marie Lucas

Photos : © Simon Desrochers -
 © Istockphoto

SOMMAIRE

P. 05
ÉDITO

Amiral Alain Coldefy
 Président de la SMLH

P. 07
LE PROJET ASSOCIATIF DE LA SMLH

P. 08
CARTOGRAPHIE DE LA SMLH

Les effectifs de la SMLH
 Les amis de la SMLH
 Quelques indicateurs...
 Organisation territoriale de la SMLH

P. 12
VIE DES COMITÉS ET SECTIONS

Assemblée générale et réunion des présidents de section
 Quelques exemples emblématiques de l'action de nos sections et comités
 Activité
 Les prix de "L'Honneur en action"
 Activité des sections de l'étranger et ultramarines

P. 21
ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT ET DU CONSEIL

Le président
 Le conseil d'administration

P. 23
ACTIVITÉ DE LA COMMISSION ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ (CES)

La mission d'entraide et de solidarité
 La commission entraide et solidarité (CES)
 Activités de la commission en 2021
 Les chantiers de l'Entraide et de la Solidarité

P. 27
RAYONNEMENT & COMMUNICATION

Les chantiers 2021
 Coopération avec nos partenaires prestataires
 Activités du centenaire de la SMLH
 La Cohorte

P. 36
ACTIVITÉS DU SIÈGE

Une gouvernance flexible pour une ressource de qualité
 Le château du Val

P. 37
CONCLUSIONS

P. 38
ANNEXE

Compte d'emploi annuel des ressources (CER) et compte de résultat par origine et destination (CROD) – simplifiés



La Société des membres de la Légion d'honneur

(SMLH) fondée en 1921 par le grand chancelier, le général Dubail, est placée sous le haut patronage du président de la République, grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, et du grand chancelier. La SMLH est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 27 mars 1922.

Elle appuie son action sur un maillage territorial national puissant dans la droite ligne de ses missions statutaires et fidèle à son histoire. La SMLH est également présente à l'étranger.

Convaincus que la réception dans l'ordre national de la Légion d'honneur n'est pas une fin en soi, mais qu'au contraire, elle encourage à déployer au service de la Nation les mérites éminents qui leur ont valu cette décoration, les décorés trouvent à la SMLH le terrain de l'engagement auquel ils aspirent.

Le présent rapport moral et d'activité de la Société des membres de la Légion d'honneur rend compte des activités de ses comités et sections, du conseil d'administration et de ses différentes commissions, du président et du siège pour l'année 2021. L'année 2021 aura été marquée par une forte relance de l'activité de tous les sociétaires sur le terrain de la solidarité intergénérationnelle, au sortir d'une crise qui n'aura finalement entaché en rien la conviction et la motivation de ces derniers.

Le temps de la confirmation

AMIRAL ALAIN COLDEFY
PRÉSIDENT DE LA SMLH



“

Les résultats de notre premier "baromètre de la solidarité intergénérationnelle" confirment l'actualité et toute la pertinence de la vocation de notre projet associatif, visant à transmettre nos valeurs, partager nos expériences et consolider le lien social, contribuant ainsi à préparer les nouvelles générations à relever les défis d'un siècle qui n'en manque pas !

Les magnifiques heures que nous avons vécues lors de nos premières Olympiades ne peuvent que renforcer mon optimisme quant au potentiel de nos jeunes à répondre "présents". Nous avons alors pu les voir à l'œuvre, enchaînant les épreuves avec enthousiasme et intelligence, sans être intimidés par le cadre prestigieux qui nous accueillait.

S'il fallait tirer d'autres enseignements de cette journée, je relèverais l'admirable et naturelle alchimie entre jeunes et moins jeunes, clé du succès de ce moment inédit et pour nous si déterminant puisqu'il lançait, rappelons-le, notre Centenaire.

Il y avait là comme un condensé de ce qui fait l'ADN de la Société des membres de la Légion d'honneur, par sa capacité à dépasser les différences pour transmettre et travailler ensemble à la réussite collective.

À tous et à chacun, je veux ici exprimer ma fierté et ma gratitude pour l'engagement, le travail accompli, à la mesure des possibilités du moment, qu'il soit de plusieurs mois ou de quelques heures, et pour la manifestation éclatante "qu'à cœur vaillant rien d'impossible", pour avoir assuré avec un tel brio le lancement de notre Centenaire.

Il nous reste maintenant à capitaliser sur ce succès, grâce à nos nouveaux outils de communication et l'accompagnement au déploiement que nous avons mis en place au service d'une stratégie partagée pour faire connaître plus largement et plus clairement NOTRE SMLH, afin de faire grossir les cohortes de décorés comme membres de notre association et développer davantage nos moyens d'action.

À nous tous désormais, dans les mois qui viennent, de prendre exemple et faire preuve d'une vigueur renouvelée pour y parvenir, selon le cap que nous nous sommes fixés, engagés au cœur, encore et toujours, de la Nation.

”



Valorisation et soutien de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Depuis 15 ans, la SMLH soutient ces filières de l'excellence française. Près de 3 000 jeunes stimulés ou primés à l'occasion des prix des apprentis départementaux de la SMLH en 2021.

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA SMLH



La SMLH s'est dotée en 2018 d'un projet associatif (SMLH 2030) décliné de ses statuts et qui, au-delà des missions de solidarité, d'entraide et de rayonnement de la France et de l'ordre, aspire résolument à placer "la Légion d'honneur au cœur de la nation".

Sous cette bannière, la SMLH a pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, en particulier sous l'angle intergénérationnel et dans une approche civique, solidaire et humaniste, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son évolution future et, en particulier, le risque d'affaiblissement du lien social.

Cette ambition la porte tout naturellement à s'investir, parmi d'autres acteurs, au profit de la jeunesse de notre pays et à s'intéresser à l'accompagnement et à l'éducation des futurs citoyens.

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites par ses sections, la SMLH a érigé en causes nationales quatre activités prioritaires dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à donner corps à l'ambition de placer La Légion d'honneur au cœur de la nation.

► INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Sur le thème de l'éducation citoyenne/promotion des valeurs républicaines et sur celui de la transmission de la mémoire.

► SOUTIEN À LA VALORISATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En partenariat notamment avec les collectivités locales, fédérations professionnelles, chambres consulaires, entreprises.

► ACCOMPAGNEMENTS DE JEUNES MÉRITANTS, JEUNES QUI AFFICHENT LA VOLONTÉ DE "FAIRE UN PAS EN AVANT"

En partenariat notamment avec l'Agence du service civique, le SNU, les Cadets de la défense, les établissements de formation, les fondations (apprentis d'Auteuil, Un Avenir Ensemble), les compagnons du devoir, les compagnons du tour de France, l'EPIDE, l'école de la 2^{ème} chance.

► ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS À LA NATURALISATION

Pour la préparation à l'examen des étrangers inscrits en préfecture et la remise des diplômes.

CARTOGRAPHIE DE LA SMLH

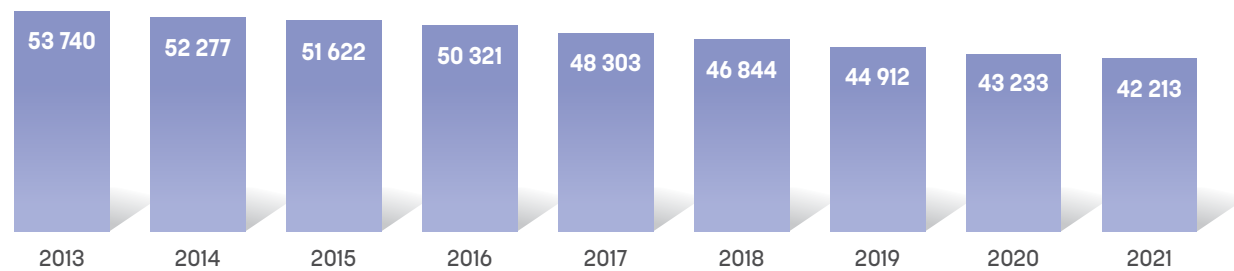


LES EFFECTIFS DE LA SMLH

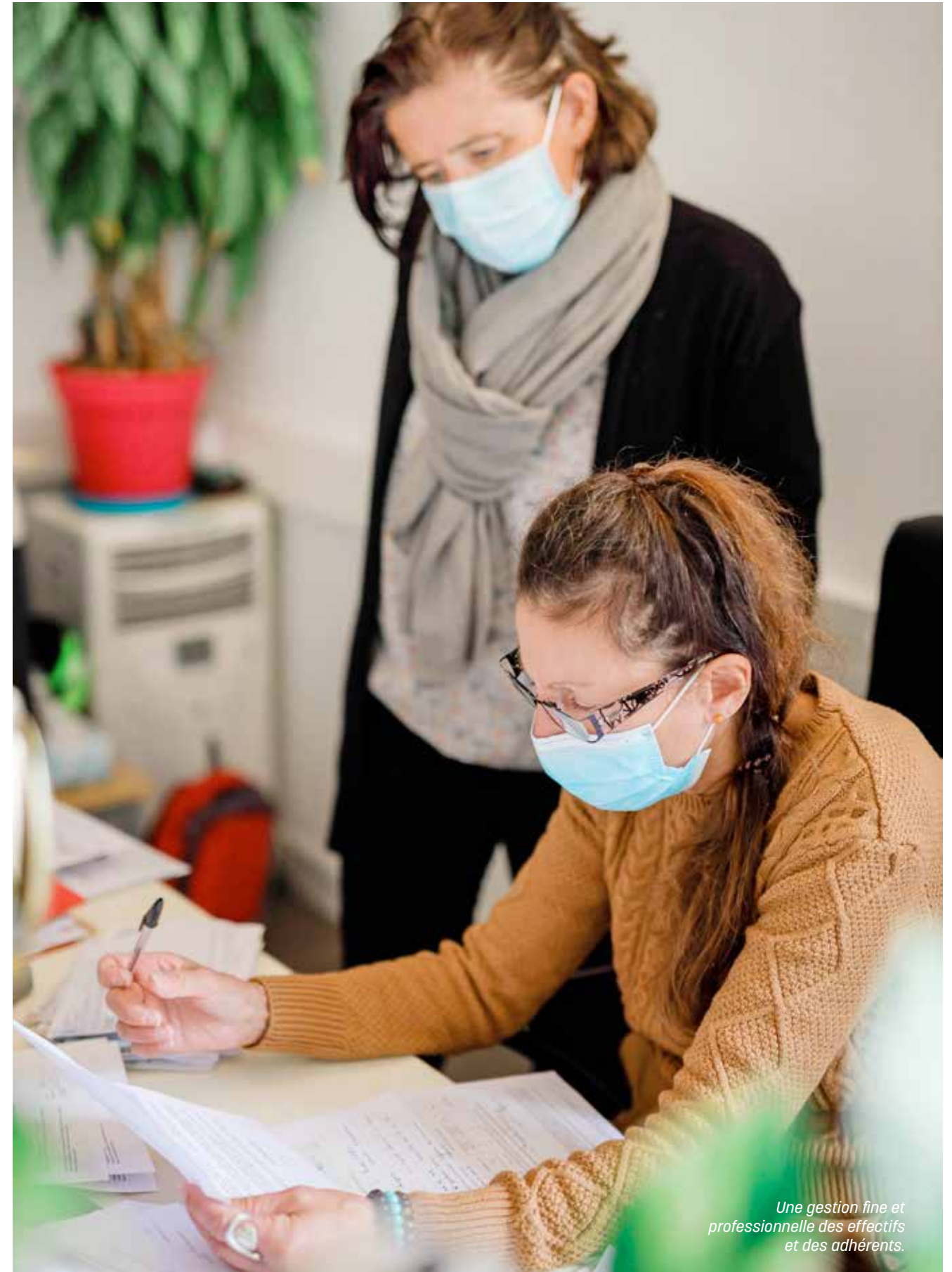
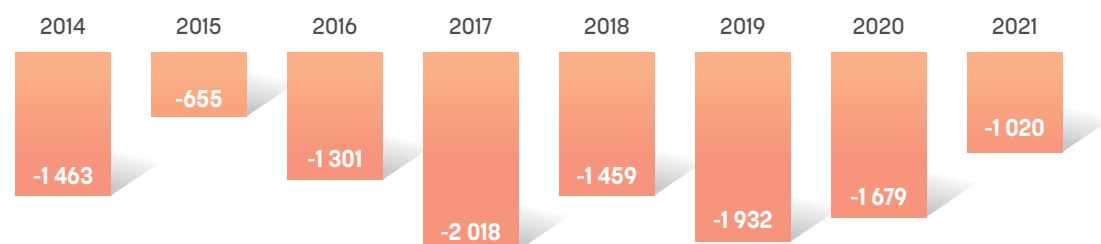
Au 31 décembre 2021, la SMLH compte **42 213 adhérents** dont **4 785 membres associés** (conjointes de légionnaires décédés) et **2 011 légionnaires décorés à titre étranger**. La moyenne d'âge des légionnaires membres de la SMLH est de 76 ans et celle des membres associés de 86 ans. 28,5 % des sociétaires sont des femmes. **Le nombre estimé de décorés vivants est de 90 000.**

La baisse des effectifs en 2021 est de **2,8 %** et reste sensiblement constante, bien que moindre que les années précédentes compte tenu notamment d'un recrutement accru au sein d'une grosse promotion de décorés fin 2020 (promotion Covid).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX DE LA SMLH

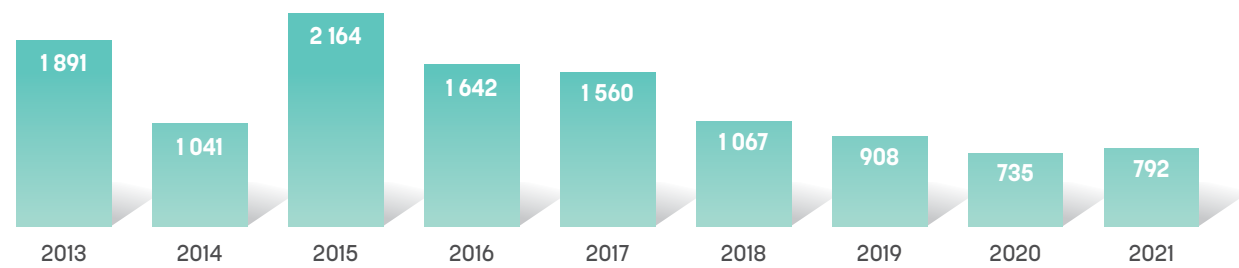


ÉCARTS DES EFFECTIFS PAR RAPPORT À L'ANNÉE N-1



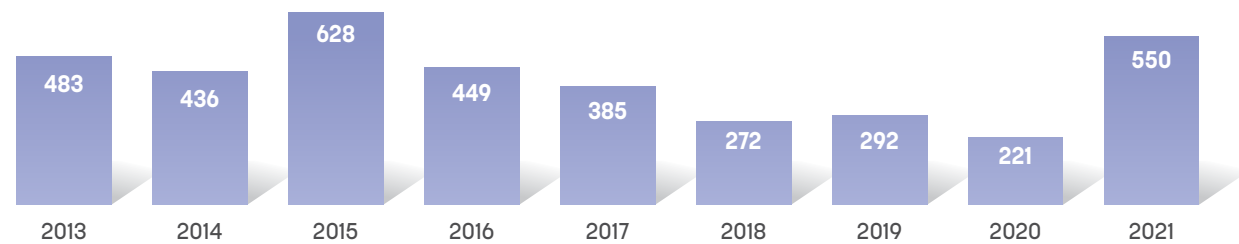
Une gestion fine et professionnelle des effectifs et des adhérents.

TOTAL DES ADHÉSIONS DANS L'ANNÉE



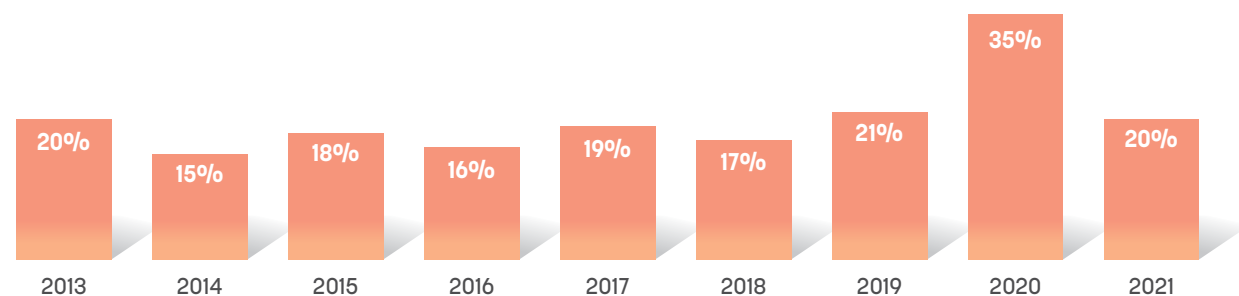
NOUVEAUX DÉCORÉS CHEVALIERS ADHÉRANT DANS L'ANNÉE DE LEUR PROMOTION

[DU 1^{ER} NOVEMBRE ANNÉE N-1 AU 31 OCTOBRE ANNÉE N]



POURCENTAGE DE NOUVEAUX DÉCORÉS CHEVALIERS ADHÉRANT DANS L'ANNÉE DE LEUR PROMOTION

[DU 1^{ER} NOVEMBRE ANNÉE N-1 AU 31 OCTOBRE ANNÉE N]



Le pourcentage de chevaliers décorés ayant adhéré dans l'année de leur promotion reste globalement stable et de l'ordre de 20 %. Si la promotion 2020 affiche un résultat exceptionnel (35 %), elle ne concerne cependant qu'un faible volume de nommés (636 nouveaux chevaliers) sur deux seules promotions (novembre 2019 et janvier 2020).

Le recrutement 2021 est cependant significatif en nombre du fait du gros volume de nommés à l'occasion des promotions "Covid" de fin 2020.

Un plan d'action structuré sera mis en œuvre en 2022 pour optimiser les processus de recrutement des nouveaux décorés et promus mais aussi des membres de l'Ordre non encore sociétaires.

LES AMIS DE LA SMLH

En 2021, 187 bénévoles "non décorés" ont reçu la qualité d'"ami de la SMLH", ce qui porte leur nombre total à 1 442 au 31 décembre.

Les bureaux des sections et comités sont incités à développer cette forme de coopération avec des personnes, qui, bien que non membres de l'Ordre,

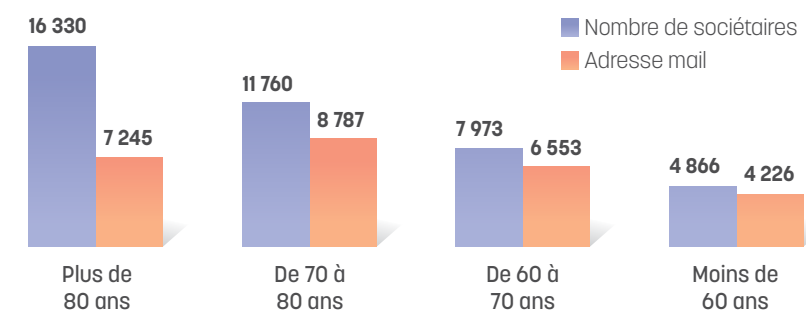
n'en restent pas moins précieuses au fonctionnement de la SMLH et motivées par l'envie de nous accompagner dans notre action solidaire quotidienne.

La refonte du guide des procédures de la SMLH précise les règles de recrutement, les missions et les statuts des amis de la SMLH.



QUELQUES INDICATEURS...

SOCIÉTAIRES FRANÇAIS DISPOSANT D'UNE ADRESSE DE MESSAGERIE



63 % des sociétaires ont fourni leur adresse de messagerie électronique au 31 décembre 2021. Ce pourcentage a doublé en 4 ans (34 % au 31 décembre 2017).

8 000 sociétaires ont activé leur page personnelle via le site internet de la SMLH depuis son lancement en 2020.



ORGANISATION TERRITORIALE DE LA SMLH

La SMLH compte, au 31 décembre 2020, 127 sections françaises et 568 comités. Elle est présente dans 64 pays étrangers.

Quelques fusions, dissolutions et nouvelles dénominations de comités nationaux ont été approuvées par le conseil d'administration. Elles ont concerné les sections de Seine-Saint-Denis, de l'Aube, de Charente-Maritime, du Doubs, de la Drôme et du Sud-Finistère.

VIE DES COMITÉS ET SECTIONS



L'activité des comités et sections, fortement impactée par la crise en 2020, a retrouvé en 2021 sa vigueur malgré les restrictions et sous l'impulsion des activités du centenaire de l'association.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION

L'assemblée générale 2021 s'est tenue pour la troisième année consécutive à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) dans le strict respect des règles sanitaires. Elle s'est déroulée le 28 septembre et a été réduite à sa plus simple activité, permettant ainsi d'**assurer le fonctionnement courant de l'association**

(votes des résolutions et élections des administrateurs).

La veille, 127 présidents de section, dont 17 de l'étranger, se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal pour la journée des présidents de section.

QUELQUES EXEMPLES EMBLÉMATIQUES DE L'ACTION DE NOS SECTIONS ET COMITÉS

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE - INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DE FORMATION

Près de 12300 jeunes ont été engagés dans une activité initiée par la section SMLH de leur département. Ces activités, emblématiques de l'action de la SMLH,

sont destinées à transmettre auprès des plus jeunes de nos concitoyens les valeurs de la France ainsi que la mémoire de leurs anciens. Elles contribuent, avec un succès systématique, à l'encouragement des nouvelles générations à croire en l'avenir de leur pays.



La section des Hautes-Pyrénées relance avec vigueur ses interventions avec les jeunes citoyens.



RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE - SOUTIEN DES JEUNES MÉRITANTS

La SMLH s'engage naturellement, à l'échelle individuelle ou collective, dans le soutien et la motivation **des jeunes citoyens qui affichent une volonté certaine d'avancer dans la vie**. Cet accompagnement prend des formes très variées, du soutien individuel apporté naturellement par le sociétaire envers un jeune citoyen aux initiatives collectives ou plus structurées dans le cadre de conventions nationales ou locales avec les organismes ou institutions (Haut-commissariat au service civique, cadets de la Défense, Service national universel, Apprentis d'Auteuil, Fondation Un Avenir ensemble, etc.).

9 771 jeunes ont ainsi concouru au sein de leurs établissements au prix des jeunes méritants du comité ou



de la section locale, ont fait l'objet de soutiens divers (bourses, mentorat, tutorat, accompagnement de tous type), ou ont été impliqués dans des activités collectives ou des initiatives conjointes avec le Service Civique (867) et avec le Service national universel (2651).

LE PROJET "HISTOIRES SANS FRONTIÈRES"

Elaboré par Jeannie Cames, secrétaire départementale et soutenu par le général Jean-Pierre Guillermin, président, ce projet valorisé en 2019 par le prix de L'Honneur en action, reprend son élan dans les établissements scolaires après avoir été suspendu pendant la crise sanitaire. L'objectif demeure : amener les élèves du secondaire à réfléchir aux valeurs qui devraient présider les relations entre les Nations, à partir d'un travail de Mémoire s'appuyant sur des faits historiques locaux. Les frontières sont ici appréhendées, soit en leviers de coopération, comme pour les alliés, soit en points de tension pour renverser la gouvernance d'un pays ou l'envahir.

En 2021, et parmi d'autres actions, près de 4 500 prix divers ont été décernés à de jeunes "méritants".

L'organisation des Olympiades de la jeunesse (cf. chapitre rayonnement) a fortement contribué à cette dynamique solidaire vers nos jeunes dont près d'un millier se sont investis dans cette compétition numérique (dès le mois de mai) mais aussi présente aux Invalides (26 septembre) autour de 80 partenaires, enseignants et autres accompagnateurs.



**BERNARD ROTH,
LE PASSE-MURAILLE**

Il se dit dans sa "huitième décennie de jeunesse" et vit sa promotion de commandeur de la Légion d'honneur comme un devoir à l'égard de la société, en particulier les plus jeunes. S'appuyant sur son amour des défis sportifs et l'histoire meurtrie de sa famille, Bernard Roth livre à chacune de ses interventions un formidable plaidoyer pour le dépassement de soi et le respect des valeurs républicaines. Un message que le vice-président de la section SMLH 67 porte régulièrement aux détenus de la maison d'arrêt de Strasbourg.

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE - VALORISATION DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 40 sections, en métropole et dans nos collectivités ultra-marines, sont investies sur ce projet, certaines depuis presque quinze ans. En 2021, près de 2910 jeunes citoyens ont été concernés, stimulés ou primés par la

section SMLH de leur département. La deuxième session du prix national des apprentis a pu se tenir à Paris le 26 septembre. Ce savoir-faire de la SMLH est désormais reconnu à l'échelle nationale et nombre d'établissements de formation professionnelle sollicitent désormais la SMLH pour lancer au niveau local un prix des apprentis ou de la formation professionnelle.

Remise du prix national des apprentis de la SMLH 26 septembre – Cour d'honneur des Invalides à Paris



Au-delà du prix national des apprentis qui a récompensé 30 lauréats, on relève par ailleurs de très belles initiatives collectives comme celles de la "Marche des maçons de la Creuse" qui a fédéré plusieurs sections (Creuse, Cher, Indre, Loir-et-Cher, Loiret et Paris) autour d'un projet destiné à accompagner jusqu'au parvis de Notre-Dame plus de 100 apprentis et encadrants pour remettre au Général Georgelin, en présence de l'Amiral Codefy, la maquette d'une gargouille de la cathédrale, sculptée au Lycée des métiers du bâtiment de Felletin.



Sur la route des Maçons de la Creuse avec les élèves du lycée des métiers du bâtiment

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE - SOUTIEN DES CANDIDATS À LA NATURALISATION

Treize sections nationales sont désormais actives sur le chantier structurant de l'accompagnement des candidats à la naturalisation au niveau de leur département. Leur contribution,

depuis plusieurs années, consiste à délivrer des formations destinées à préparer les candidats à l'examen (histoire de France, institutions, droits fondamentaux, droit des femmes, etc.).

Une timide reprise aura marqué l'année 2021, aucune action n'ayant été entreprise en 2020 pour cause de

crise sanitaire. Une dizaine de nouvelles sections ont cependant affiché la volonté de s'insérer dans ce dispositif dès que les conditions sanitaires le permettront.

En 2021, 312 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

RAYONNEMENT DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DES VALEURS DE LA FRANCE

Les activités de rayonnement de La Légion d'honneur ont été notamment marquées par les nombreuses manifestations locales organisées autour du déplacement de la Flamme

de la Nation. La Flamme s'est déplacée vers 20 communes en 2021 et continuera son périple en 2022. C'est un des événements marquants du Centenaire de la SMLH.



CENTENAIRE DE LA SMLH

À Guérigny, "petite ville" de la Nièvre de 2 500 habitants, la journée de samedi 9 octobre 2021 n'est pas une journée ordinaire. Les "enfants de la cité" y accueillent ce matin "La Flamme de la Nation, Flamme sous l'Arc de Triomphe" que l'équipe du siège de la SMLH leur amène par délégation du Relais sacré. Pour cette première étape de la "Flamme du centenaire" hors Ile-de-France, on ne pouvait espérer mieux que l'accueil reçu par la ville natale de Jules Renault, père fondateur de la Société des membres de la Légion d'honneur, née il y a un siècle.

ACTIVITÉ

L'élaboration des comptes rendus d'activité des sections, bien que contraignante pour les bénévoles, reste un exercice conduit avec rigueur et sérieux. La numérisation de ces comptes rendus sous forme de questionnaire en ligne, lancée en 2020, s'inscrit dans une démarche

pragmatique même si son appropriation par les intéressés demandera du temps. **120 présidents de section ont retourné leur compte-rendu au siège en 2021**, signe à nouveau de l'engagement de ces derniers. Selon les informations transmises, l'activité des sociétaires se répartit comme suit :

	Heures	%
Entraide/solidarité (hors activités de cohésion)	46 631	21%
Renforcement de la cohésion nationale	34 474	16%
Rayonnement de la Légion d'honneur	42 562	19%
Organisation interne des comités et sections	98 469	44%
TOTAL	222 136	

Le volume horaire global de l'activité des sociétaires a augmenté de près de 50 % en 2021, signe là encore d'une forte volonté collective de sortir de la crise sanitaire et de renouer avec l'action solidaire de terrain.

L'activité horaire de solidarité et d'entraide est restée significative et stable par rapport à 2020. Celle consacrée au rayonnement de l'ordre a augmenté de 150 % et celle consacrée au renforcement de la cohésion nationale (actions vers la jeunesse) de 60 %.

Sans surprise, ce regain majeur d'activité aura été stimulé par les activités du centenaire de l'association, et notamment les grands événements nationaux ou locaux (Olympiades de la jeunesse, parcours de la Flamme, etc.) particulièrement fédérateurs.

LES PRIX DE "L'HONNEUR EN ACTION"

LES ACTIONS RÉCOMPENSÉES

Le prix de L'Honneur en action®, marque déposée, est une dynamique initiée en 2010 par la SMLH et destinée à permettre à tout sociétaire (ou groupe de sociétaires) de lancer de sa propre initiative **un projet concret au service de la société** et en s'y impliquant personnellement et de manière significative. Le décoré, parce qu'il met son énergie, son talent, son temps et son dévouement au service d'autrui, répond ainsi à la mission d'engagement qui est sienne. C'est l'esprit du prix de L'Honneur en action® qui trouve toute sa place dans la cadre du projet associatif SMLH 2030.

En 2020, moins d'une dizaine de dossiers sont remontés au siège du fait notamment des confinements successifs. Il a alors été décidé de fusionner les deux sessions HEA 2020 et 2021 et d'organiser en 2021 un prix HEA du centenaire à fort impact. Pour cette édition 2021, un **appel à initiatives spécial centré sur la lutte contre l'isolement social** a aussi été lancé auprès de tous les sociétaires.

Si les prix et labels HEA ont été décernés par le jury en décembre 2021, la cérémonie a dû être reportée le 13 avril 2022 pour des raisons liées aux mesures de confinement.

20 prix et 9 labels ont été décernés pour l'occasion, signe d'un engouement certain de nos sociétaires pour cette dynamique forte de sens.

PARMI LES PROJETS PRIMÉS OU LABELISÉS, ON RELÈVERA :

Parole d'honneur, projet porté par : Nicolas TREVES de la section de Paris VI
Concours d'éloquence destiné à inviter la jeunesse et sa parole aux célébrations du Centenaire de la SMLH en 2021. Entre octobre 2020 et juin 2021, le projet a mobilisé 17 sociétaires de la section et permis de créer des liens forts avec les établissements scolaires. La finale s'est tenue le 5 juin 2021 à la Mairie du 6ème arrondissement de Paris.

Transmettre des compétences en matière de protocole. Section de Belgique
Un projet destiné notamment aux jeunes dirigeants du secteur privé ou du secteur public pour leur inculquer les règles du protocole. Dépassant l'aspect purement formel de la notion, il entend se référer aux valeurs qui sont celles de la société belge et qui doivent permettre la poursuite d'une vie commune : solidarité, générosité, entraide, courtoisie, attachement aux libertés publiques, sens de la démocratie, respect vis-à-vis des autorités, devoir de mémoire à l'égard de ceux qui ont combattu pour l'indépendance de la Belgique, sens de l'histoire...

Favoriser l'intégration sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes adultes sortis du système éducatif sans qualification. Projet porté par la section de l'Essonne
La SMLH 91 souhaite s'engager activement auprès de l'École de la 2ème Chance (E2C) de l'Essonne qui offre une solution aux jeunes sortis sans qualification du système scolaire et confrontés de ce fait à des difficultés d'intégration. A l'instar des sections du 92 et du 93, la section du 91 a choisi de récompenser, par un prix, les élèves les plus méritants à l'issue de leur parcours pédagogique. Le prix est assorti d'un parrainage d'une durée de 24 mois par des bénévoles de la SMLH pendant la période d'orientation professionnelle.



Le lecteur peut retrouver la liste et les détails des projets primés et labélisés sur le site internet de la SMLH en cliquant sur : [Les prix de la SMLH - L'honneur en action](#)



LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE

Le prix littéraire de la SMLH n'a pu être organisé en 2021 pour cause de pandémie. Le prix fait cependant l'objet d'une profonde refonte. Son édition 2022 sera marquée par une évolution notable tant dans l'esprit que dans le processus d'organisation et de sélection. Un groupe de travail auquel ont notamment participé Patrick de Carolis (Maire d'Arles) et Vincent Montagne (Président du syndicat de l'édition) a permis une réflexion de fond destinée à lancer le chantier de la réforme.



Les Olympiades de la SMLH ont réuni près de 1000 jeunes autour de 80 professionnels aux Invalides en septembre 2021. Valeurs partagées ; engagement, éducation et motivation. La SMLH prépare l'avenir et soutient sa jeunesse...

ACTIVITÉ DES SECTIONS DE L'ÉTRANGER ET ULTRAMARINES



Événement phare des célébrations du Centenaire de la SMLH à l'étranger, ce colloque, donnant la parole à des étudiants d'une dizaine d'universités européennes et à des personnalités politiques éminentes illustre l'attention portée par la SMLH à la jeunesse.

×

L'année 2021 restera marquée en outre-mer et à l'étranger à la fois par la célébration du centenaire et la prolongation de la pandémie. Si celle-ci a conduit à reporter, comme en 2020, nombre d'activités et déplacements qui avaient été programmés (à La Réunion et Madagascar, en Polynésie, au Chili, au Japon, à Hong Kong), elle n'a pas pour autant freiné la mobilisation de nombreuses sections. Que ce soit à La Réunion ou en Guadeloupe, à Madagascar, au Japon, à Montréal, en Hongrie, en Colombie en Andorre ou en Suisse, pour n'en citer que quelques-unes, elles ont redoublé de dynamisme pour lancer des actions de solidarité et des initiatives envers la jeunesse, pour le travail de mémoire ou dans le domaine culturel.

CENTENAIRE DE LA SMLH

Le coup d'envoi a été donné dès le mois de mars par la section ultramarine de La Réunion, conjugué au 75^e anniversaire de la départementalisation de la collectivité. Une conférence et une exposition ont été accueillies dans le Salon d'Honneur de l'Ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis en présence des autorités politiques, administratives et académiques.

Le colloque organisé à Rome le 9 novembre sur le thème "Quelle Europe pour l'avenir de la jeunesse ?" a constitué un événement marquant du Centenaire à l'étranger. Porté par les sections de Suisse et d'Italie-Saint Siège,

il s'est tenu dans les locaux prestigieux du Palais Farnèse, siège de l'ambassade de France en Italie, en présence du grand chancelier et du président de la SMLH, qui ont ouvert le colloque avec l'ambassadeur, ainsi que des présidents et représentants de sections européennes.

Un système performant de visioconférence et de traduction simultanée en anglais et en italien a permis d'une part, à certaines personnalités d'intervenir à distance - ainsi, l'ancien Premier ministre et ancien ministre chargé des affaires européennes Bernard Cazeneuve - et, d'autre part, à de nombreux sociétaires à travers le monde de suivre les débats en direct ou, postérieurement, sur le site Internet de la SMLH.

Placé résolument sous le signe de l'intergénérationnel, le colloque a donné la parole à **35 étudiants de dix universités européennes**, pilotées par *la Bocconi* de Milan et l'Université de Genève.

Les propositions concrètes des étudiants en réponse aux défis identifiés par eux ont été reprises dans un livre édité par Pierre-Marcel Favre, membre de la section Suisse, sous le titre "Quel futur pour l'Europe ? Regards croisés de jeunes européens". Cet ouvrage a été adressé au président de la République ainsi qu'à de nombreuses personnalités françaises et européennes. L'ambition est d'**aboutir à l'élaboration d'une charte européenne de la jeunesse**, après présentation aux instances bruxelloises des propositions issues du colloque.



Parmi les autres manifestations organisées par les sections étrangères, signalons les initiatives suivantes :

► **en Pologne**, un colloque scientifique sur "La convergence des intérêts franco-polonais depuis l'époque de la Mission militaire française jusqu'à la visite de Charles de Gaulle en 1967", organisé avec la Fondation Charles de Gaulle. Un message du président de la SMLH a été diffusé à l'ouverture ;

► **aux Pays-Bas**, un séminaire sur la protection des océans, à l'ambassade de France. La section a en quelque sorte repris le flambeau du projet qu'avait commencé à préparer le siège de la SMLH, sous la direction de l'ambassadeur Jean-Daniel Torbjörn, brutalement emporté par la Covid 19 ;

► **en Suède**, une séance de lectures partagées à la Résidence de France, avec la participation des élèves de l'école française de Stockholm ;

► **au Liban**, une riche séquence, remarquablement médiatisée, autour d'une exposition à la Bibliothèque Orientale de Beyrouth "Si la Légion d'honneur m'était contée", organisée conjointement avec la section des Hauts-de-Seine Centre, et d'un concert de prestige dans la majestueuse église Saint-Joseph.

Restera également dans les mémoires la participation d'équipes des sections ultramarines et étrangères aux **Olympiades de la jeunesse**, que ce soit en mode virtuel ou en présentiel. C'est ainsi qu'ont été accueillis dans la cour d'honneur des Invalides le 26 septembre des équipes ultramarines - de La Réunion et de Guadeloupe - et étrangères - du Burkina Faso, de Monaco, de Chypre et d'une équipe européenne constituée de jeunes des Pays-Bas, de Hongrie et de Pologne. Pour leur part, les équipes de Madagascar ainsi que deux autres sections de La Réunion se sont montrées actives en ligne.

Signalons enfin un travail de recherche historique confié à l'administrateur sur l'évolution complexe des sections de l'étranger depuis un siècle, comme contribution à l'ouvrage sur la SMLH qui sera publié à l'occasion de son Centenaire.

ORGANISATION TERRITORIALE

L'année 2021 aura vu le lancement effectif de deux sections mixtes officiellement créées en 2020 :

► L'Association mixte des membres de la Légion d'honneur du **Burkina Faso** (AMMLH BF). Elle a été présentée aux autorités burkinabé à l'ambassade de France, en mars 2021 en présence de l'administrateur chargé des sections de l'étranger. D'emblée, cette section a fait preuve d'un beau dynamisme, malgré les difficultés de la situation sécuritaire que connaît le pays ;

► la nouvelle Association des membres de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite en **Turquie**, qui a tenu en octobre sa première assemblée générale au Palais de France d'Istanbul. Afin d'en élargir l'assise, elle a décidé d'ouvrir l'Association aux décorés d'Ordres ministériels français en Turquie.

Par ailleurs, des contacts ont été noués avec la Slovénie, dans l'objectif de voir créée une section. Une mission à Ljubljana de l'administrateur chargé des sections de l'étranger a permis de constater l'existence d'un important vivier de décorés slovènes, dans un pays où l'empreinte de l'administration des Provinces illyriennes depuis Napoléon reste vivace. L'ambassade de France et celle de Slovénie à Paris ont été mobilisées et s'attachent à identifier les personnalités à même de prendre la responsabilité d'une section

VIE DES SECTIONS

Parmi les activités ayant contribué au rayonnement de la France, peut notamment être retenu le Forum franco-mexicain (en mai) sur les meilleures pratiques médicales. Organisé par **la section du Mexique** avec les Académies de médecine de Paris et de Mexico, il a associé des professionnels et les sections de l'Argentine, Colombie, Guatemala et Pérou. Y ont participé l'Ambassadeur de France et (en mode virtuel) l'administrateur chargé des sections de l'étranger. Par ailleurs, **le réseau des Amériques**, animé notamment par les sections du Mexique et de l'Argentine, a poursuivi l'organisation de réunions en visioconférence ouvertes au siège et aux sections du continent, depuis le Canada jusqu'au Chili, ainsi qu'à la section de Guadeloupe.

A l'initiative de **la section Suisse** a été organisée (en mai) depuis Lausanne, en liaison avec le club diplomatique de Genève, une conférence du psychiatre et explorateur Bertrand Piccard sur le thème "Mille solutions rentables pour protéger l'environnement". Cette conférence a pu être suivie en direct par tous les sociétaires de la SMLH puis en replay sur YouTube. **Il s'agissait d'une première à l'échelle de la France hexagonale, des collectivités ultramarines et de l'étranger.**



A titre exceptionnel, pour manifester sa solidarité avec le peuple libanais éprouvé, la SMLH a renouvelé une aide à **la section du Liban** sous forme d'un don financier pour soutenir les Banques de sang de la Croix Rouge, et d'un don en denrées essentielles aux enfants d'une école de Beyrouth.

GOUVERNANCE

Dans le cadre des travaux conduits par le Secrétaire général sur le recueil des procédures de la SMLH, il a été procédé à une révision de la **Charte des sections de l'étranger**. Sont notamment rappelées la règle selon laquelle il existe en principe une section (ou association) de droit local par pays, et les modalités du régime spécifique en matière de cotisations, celles-ci étant confiées à la responsabilité de la section qui en fixe le montant et reverse le pourcentage défini par elle.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT ET DU CONSEIL



LE PRÉSIDENT

Malgré la crise sanitaire, l'amiral Alain Coldefy a pu se déplacer à plusieurs reprises pour rencontrer nos sections départementales dans le cadre notamment du Centenaire de la SMLH, d'assemblées annuelles, de remises de prix et de décorations :

Le 7 mai, dans le Loiret à Montargis, pour une remise de décoration ;

Le 4 septembre, dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer, pour "la journée de la Légion d'honneur en pays Boulonnais" ;

Le 21 septembre, dans les Yvelines à Versailles, pour une remise de prix à des étudiants infirmiers méritants ;

Le 2 octobre, en Côte-d'Or, pour le chapitre des Vendanges et de la Légion d'Honneur et la remise du prix littéraire de la Fraternité au Château du Clos de Vougeot et **le 3 octobre, à Dijon**, pour l'inauguration de la stèle du Centenaire ;

Le 5 octobre, dans les Bouches-du-Rhône à Aix-en-Provence pour le gala de la SMLH ;

Le 8 octobre, dans l'Ain à Oyonnax, pour inaugurer l'Esplanade de la Légion d'honneur ;

Le 9 octobre, en Savoie à Aix-les Bains, pour la manifestation des sections locales, "Rendre Notre-Dame de Paris au Monde" ;



Le 15 octobre, dans le Loir-et-Cher à Blois, pour l'assemblée de la section ;

Le 18 octobre, dans l'Aisne à Saint-Quentin, pour le parcours de la Flamme ;

Le 23 octobre, dans les Vosges à Rambervillers (inauguration du square de la Légion d'honneur) et à Épinal (conférence, parcours de la Flamme et vernissage de l'exposition SMLH) ;

Le 13 novembre, dans le Haut-Rhin à Kientzheim, au Château de la Confrérie Saint-Etienne ;

Les 20 et 21 novembre, dans la Meuse à Verdun, pour le salon du Livre d'Histoire de Verdun ;

Le 28 novembre, au Château de Champlâtreux, déjeuner annuel des sections du Val-d'Oise ;

Le 9 décembre, au Panthéon, parcours de la Flamme du Centenaire.

A l'étranger, l'amiral n'a effectué qu'un seul voyage en **Italie en novembre dernier pour le colloque de Rome.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2021, le conseil d'administration (vingt-et-un membres) et le bureau (composé du président,

des trois vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier général et en présence du délégué général et du

porte-parole de la SMLH) se sont réunis à six reprises, dont quatre en visioconférence.



Soutenir nos jeunes agriculteurs.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ (CES)



LA MISSION D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ

L'entraide est la mission fondamentale et originelle de la SMLH et consiste à soutenir ses membres les plus démunis. **Depuis la réforme de ses statuts en 2012, la SMLH élargit le spectre de son action au-delà du seul périmètre de ses membres à travers la mission de solidarité qui consiste en une aide diversifiée apportée à des personnes non-membres de la SMLH, tous âges confondus.**

L'entraide et la solidarité s'adaptent aux évolutions des besoins des sociétaires et de nos concitoyens. **L'action de la SMLH doit alors se montrer évolutive et organisée.** Quotidiennes, permanentes et essentiellement gérées localement, elles ne se conçoivent sans une démarche personnelle du sociétaire qui doit pouvoir s'appuyer sur le soutien des structures de l'association (comités, sections et siège).

L'entraide et la solidarité peuvent cependant justifier l'affectation de ressources financières gérées par le siège et dont le montant est voté annuellement en conseil d'administration. L'utilisation de ces ressources est structurée et justifiée tant au niveau local qu'au niveau national. **Ces ressources ne sont en principe destinées qu'à des personnes physiques et en réponse à des situations d'urgence.**

LA COMMISSION ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ (CES)

Une commission entraide et solidarité (CES) nationale assure le soutien du bénévole sur le terrain qui doit conserver la plus grande marge d'action car seul à pouvoir identifier les situations sensibles. Elle propose au conseil d'administration les axes stratégiques de l'action d'entraide/solidarité sur une période définie (1, 3 et 5 ans) et élabore les projets de plan d'actions issus de ces axes stratégiques.

Présidée par le docteur Dominique Hortal, vice-présidente de la SMLH, la CES rassemble d'autres administrateurs ainsi que des sociétaires reconnus notamment pour leur grande expertise dans le domaine médical et social. Le secrétaire général et le trésorier général y siègent statutairement. Le délégué général assiste aux réunions de la commission. Les travaux de préparation et de suivi des dossiers sont pilotés au siège.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION EN 2021

Les présidents de section adressent au siège les dossiers de demande d'aide. Cette aide concerne tout autant les sociétaires (entraide) que nos concitoyens non décorés (solidarité). Elle ne se substitue cependant pas au soutien de long terme dispensé par les institutions dédiées ainsi que les services sociaux.

En 2021 la CES a tenu 5 réunions plénières en présentiel et/ou en visioconférence. Pour répondre au

mieux aux demandes d'aide, une procédure de consultation rapide a été mise en œuvre. En 2021 16 sessions "rapides" ont eu lieu. Les bénéficiaires ont ainsi pu recevoir rapidement leurs aides.

Le guide de l'Entraide et de la Solidarité a été mis à jour en début d'année 2021. Il est consultable sur la page administrateur de chaque membre des bureaux de section et de comité accessible via le site internet de la SMLH (www.smlh.fr).

LES CHANTIERS DE L'ENTRAIDE ET DE LA SOLIDARITÉ

► **Le soutien et l'aide aux agriculteurs** se sont développés en 2021. Il s'agit de soutien et d'aide à l'installation, à la réinstallation à la suite de catastrophes naturelles, à la mise en œuvre d'activités innovantes...

► Fidèle à ses objectifs de maintien des seniors à domicile et d'aide aux jeunes, la CES met en place **"la cohabitation intergénérationnelle solidaire"** afin d'essayer d'améliorer la vie de nos sociétaires isolés tout en proposant aux jeunes un logement pour leurs études, stages, apprentissages, etc. ou le début de leur vie professionnelle. A cet effet une expérimentation est lancée dans les sections des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes.

► Dans le cadre de **l'aide aux aidants**, la CES s'est rapprochée du président de l'association Manureva-Répît afin notamment d'identifier les prestations que cette association serait susceptible d'apporter aux légionnaires en soutien de leurs proches.

► Un important travail concernant le **“plan d'action EHPAD”** a été développé en 2021. Il s'agit du contrôle qualité (sécurité des résidents, bien-être, organisation favorisant les contacts avec les familles...) de la prise en charge des légionnaires dans les EHPAD ayant passé convention avec la SMLH. La renégociation des conventions entre la SMLH et les EHPAD a été reportée au 31 décembre 2022.

► La SMLH poursuit toujours son **action au bénéfice des demoiselles des Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur** (aides individuelles pour les activités pédagogiques, bourses pour études supérieures, remise de prix SMLH aux élèves méritantes).

► Deux expérimentations de **lutte contre la solitude concernant la “politique Alzheimer”** ont pu se mettre en place en

2021. Le pilote de l'action est la section du Var. Le résultat est très positif et fort encourageant.

► Consolidation du **partenariat avec la société Philanthropique** : des contacts ont été pris avec les établissements de Neuilly ainsi que le foyer Saint-Joseph du 20^{ème} arrondissement de Paris.



ZOOM SUR... LA GESTION DES CONVENTIONS AVEC LES EHPAD

En 2020, la commission entraide et solidarité (CES) de la SMLH a chargé le docteur Marie-France Jourdan, sociétaire de la section des Yvelines, et Alain Pastor, vice-président de la section du Var, de repenser le processus de conventionnement avec les EHPAD afin de le rendre plus pérenne, mieux encadré financièrement, tout en répondant à une exigence de qualité plus élevée.

Toutes les conventions existantes ont été passées au crible. Celles qui ont été maintenues, comme celles qui seront conclues à l'avenir, doivent répondre à des critères qualitatifs étendus. L'accent doit particulièrement être mis sur la qualité des secteurs Alzheimer mais aussi sur l'organisation des relations avec la famille et les possibilités de pratiquer des actes de télémédecine. Afin de soutenir les sections dans leur décision de conventionnement, le guide élaboré par la CES liste une série de points dont il est nécessaire de s'enquérir auprès de l'établissement. Sur le volet financier, les nouvelles conventions obéissent à un schéma de versement unique à l'entrée du premier sociétaire ne pouvant excéder 5 000 € et lié à l'existence d'un projet collectif bénéficiant à tous les résidents. Les établissements anciennement conventionnés peuvent opter pour ce modèle ou choisir un versement unique à chaque entrée de résident pour le même montant que celui pratiqué jusqu'alors.

Dossiers 2021 (27 sections concernées)	Dossiers	Répartition du montant des aides
Allocations d'entraide	12	17 %
Allocations décès	4	5 %
Bourses d'études	5	5 %
Allocations de solidarité (dont jeunes agriculteurs)	14	34 %
Aides aux élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur	30	28 %
Autres (Soutien Foyer des Invalides - Soutien Liban - Médailles MELH)	3	11 %



RAYONNEMENT & COMMUNICATION



La montée en puissance et la mise en cohérence de tous les vecteurs de communication de la SMLH tant nationaux que locaux se poursuit ; l'activité de rayonnement et de communication ne peut se concevoir sans une parfaite coordination des différents acteurs et outils.

LES CHANTIERS 2021

Pilotés par l'administrateur en charge du rayonnement, ces chantiers, lancés en 2019, ont permis de structurer la communication et de doter la SMLH et ses sections d'outils solides et d'un réel potentiel opérationnel sur tous les segments de communication (site Internet, réseaux sociaux, presse, notamment) :

► **le nouvel outil de mise en réseau et de gestion des adhérents**, accessible depuis le site de la SMLH et déployé au printemps 2020 pour faciliter le travail des bureaux de section et de comité, poursuit sa phase d'appropriation par

les utilisateurs. Un groupe de travail permanent constitué de sociétaires experts et de membres du siège travaille régulièrement sur son évolution. **Le siège a formé en 2021 près de 110 bureaux de section et de comité (430 personnes), en présentiel ou en visioconférence, signe de la motivation du plus grand nombre.**

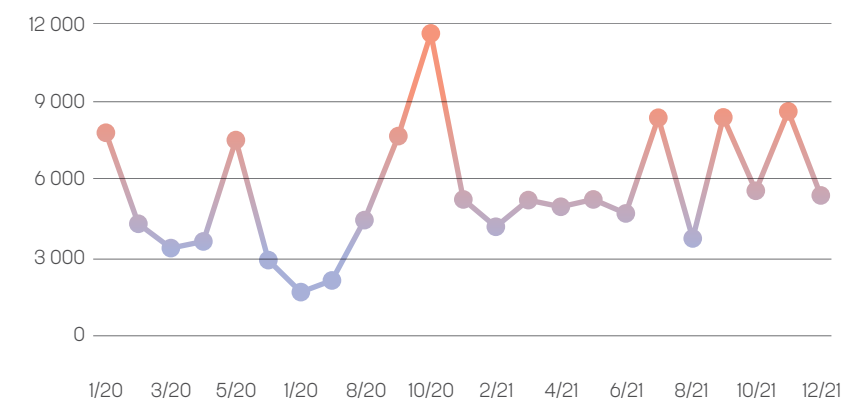
► **le nouveau site Internet (www.smlh.fr)**, lancé en octobre 2020, voit sa fréquentation évoluer de manière significative (2021 : 13 000 visiteurs de plus qu'en 2020).

LE COMITÉ ÉDITORIAL ET DE RÉDACTION



Créé en 2019 par le conseil d'administration, un comité éditorial et de rédaction, présidé par le secrétaire général, réunit l'administrateur en charge du rayonnement (et porte-parole de la SMLH), des administrateurs, des représentants du siège, le rédacteur en chef de *La Cohorte* et, en cas de besoin, un représentant des partenaires sociétés support. (Communication digitale, graphiste, journalistes, etc.).

VISITEURS SITE INTERNET DE LA SMLH



Les Olympiades de la jeunesse, événement majeur du centenaire de la SMLH et initiateur d'une nouvelle dynamique résolument tournée vers le renforcement du lien intergénérationnel.

Fort de ce succès, le siège a lancé une campagne destinée à permettre aux sections de créer leur propre site Internet local.

10 sections ont créé leur site en 2021 ou sont sur le point de le finaliser.

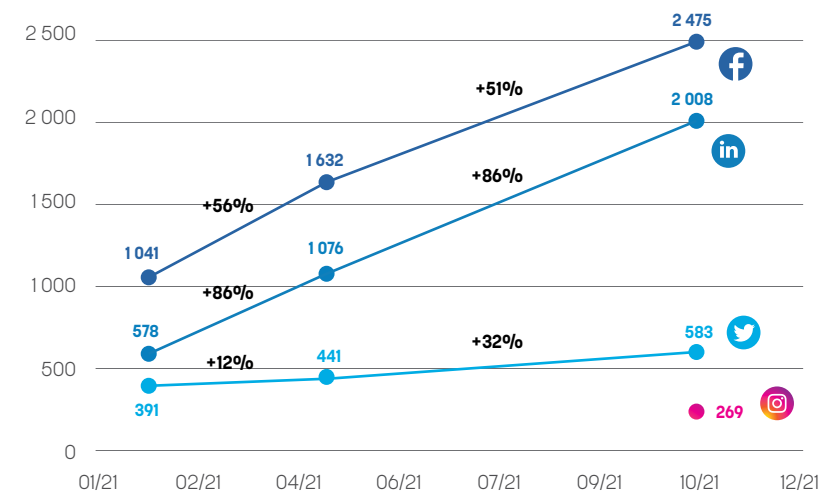
► La montée en puissance depuis janvier 2020 de la présence de la SMLH sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn, est notable. L'objectif est d'amplifier notre notoriété en touchant un public plus large, notamment les

décorés non encore sociétaires. La création d'une page YouTube et d'un compte Instagram ont complété en 2021 le champ d'actions de la SMLH. De nombreuses sections se sont appropriées avec détermination ces nouveaux outils et ont suivi avec succès les formations dispensées par le siège.

► La nouvelle formule du magazine *La Cohorte* (lancée pour le numéro de décembre) marque la transition vers une ligne éditoriale renouvelée.



LA SMLH ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



COOPÉRATION AVEC NOS PARTENAIRES PRESTATAIRES

COMMUNICATION DIGITALE ET RÉSEAUX SOCIAUX

La SMLH était assistée depuis l'été 2020 par la société Publicis Consultants dans le cadre d'un contrat destiné à élaborer la stratégie de communication "réseaux sociaux". Elle a décidé, en décembre 2020, de reconduire pour un an cette coopération afin de lancer le chantier de la formation à distance des bureaux de section à la pratique élémentaire des réseaux sociaux.



Cette coopération a pris fin en décembre et la société de communication JIN (<https://jin.fr>) accompagne depuis cette date la SMLH.

ENQUÊTES NATIONALES

En septembre 2020, le président national avait annoncé qu'à l'occasion de son Centenaire, la SMLH publierait son premier "Baromètre sur la Solidarité Intergénérationnelle en France". Cet engagement a été tenu avec une première étude réalisée par l'institut ELABE en septembre 2021, auprès d'un échantillon global de 3 028 personnes de 18 ans et plus. Les résultats et l'analyse de ce premier "baromètre de la solidarité" ont conforté toute la pertinence du projet associatif de l'association.



ACTIVITÉS DU CENTENAIRE DE LA SMLH



Les activités du Centenaire s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action plus global destiné à promouvoir, sur le moyen terme, la SMLH, son histoire, son identité et ses missions auprès du grand public mais aussi, et indirectement, de tous les décorés non encore adhérents.

Si la crise sanitaire a impacté sur le fond comme sur la forme le projet et le calendrier de principe initialement prévus des activités, l'énergie déployée par nos sections au sortir de la crise a conforté le potentiel de la SMLH et l'extraordinaire motivation de ses membres sur les terrains de la solidarité intergénérationnelle et du rayonnement des valeurs de notre pays, tant au plan local que régional et national.

LES OLYMPIADES DE LA JEUNESSE

Les Olympiades de la jeunesse ont notamment fédéré de mai à septembre les membres de 77 sections française, mais aussi étrangères, près d'un millier de jeunes et plusieurs centaines de collaborateurs, accompagnateurs et autres tuteurs.

"Un grand moment ! Une organisation complexe menée sans la moindre anicroche. Sur le fond, l'idée de tester les valeurs de la République de nos jeunes d'une manière ludique était extrêmement séduisante."

CHRISTIAN DECHARRIÈRE, PRÉSIDENT DE LA SECTION DU JURA.

Une première phase a consisté à stimuler ces mêmes jeunes pendant 5 mois autour d'une plateforme numérique au succès de laquelle ont contribué 80 partenaires (sociétés, associations, institutions, fédérations sportives, musées, etc.) portés par les valeurs (engagement, mémoire, transmission) qui sont celles sur lesquelles est construit le projet associatif de la SMLH. Le 26 septembre aux Invalides s'est déroulée la phase finale de ce grand rendez-vous, événement marquant qui aura

rassemblé physiquement tous les participants, jeunes comme partenaires. L'impact local de cet événement est encore notable plusieurs mois plus tard, sur les terres de ces jeunes et de leurs accompagnateurs.

"Grâce à vous et à tous les membres de la SMLH, nous avons pu profiter pleinement de cette journée dans ce lieu si unique. Tout s'est fait naturellement, avec générosité, entrain et motivation. Sachez que chacun d'entre nous avons grandi à travers cet événement."

EMILIE ONILLON, MEMBRE DE L'ÉQUIPE ILLE-ET-VILAINE, JEUNES COMPAGNONS DU DEVOIR.

LE PARCOURS DE LA FLAMME DU CENTENAIRE

Pilier majeur et hautement symbolique du programme des activités du Centenaire, le parcours de la Flamme (dite "Flamme du Centenaire de la SMLH") s'est organisé dès le printemps 2021 auprès des sections départementales qui ont émis le souhait fort de l'accueillir. Débuté symboliquement quelques jours avant les Olympiades de la jeunesse à Fontainebleau, et peu après à Guérigny, commune de la Nièvre où naquit Jules Renault, père fondateur de la SMLH, le parcours se poursuit en 2021 (20 sections visitées) et en 2022 où la Flamme est attendue dans plus de 20 communes.

Quant aux événements organisés par les sections pour être autant d'étapes sur le parcours, une seule règle a été fixée : accueillir la Flamme dans le cadre d'événements significatifs, conçus autour de la mémoire et de la valorisation de l'action de la SMLH et de ses missions.

La présence de la jeunesse y est de fait incontournable.



EXPOSITION 1921-2021



AUTRES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT

Ces deux grandes activités à fort rayonnement national n'occultent en rien la multitude et la richesse des actions locales entreprises au niveau des sections et comités. On relèvera notamment la marche des maçons de la Creuse déjà évoquée, plusieurs concours d'éloquence au niveau des sections, à Paris comme en province, des séminaires et conférences, des expositions, notamment celles itinérantes lancées par quelques sociétaires engagés, etc.

Deux grands colloques ont notamment été prévus à Paris (Collège de France) et à Rome (cf. chapitre sections de l'Étranger).

Ces activités sont relayées sur le site internet et les réseaux sociaux et leur impact est d'autant plus sensible qu'il est aujourd'hui mesurable auprès des internautes.



NOS EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Exposition SMLH. Musée de la Légion d'honneur. 27 octobre 2021.





NOS EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Exposition SMLH.
Olympiades de la jeunesse.
26 septembre 2021.



DIANE, PRIX DES JEUNES MÉRITANTS DE L'EURE



LA SMLH ENGAGÉE AUPRÈS DES CADETS DE LA DÉFENSE



CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
100 ANS AU CŒUR DE LA NATION



GOVERNEUR MILITAIRE DE PARIS



2019 : 4 000 JEUNES MÉRITANTS SOUTENUS, RÉCOMPENSÉS ET ACCOMPAGNÉS PAR LA SMLH



SOUTIEN DES JEUNES AGRICULTEURS



JONATHAN, JEUNE MÉRITANT SOUTENU PAR LA SMLH



ARMAND, PRIX NATIONAL DES APPRENTIS EN 2020



LUCIE, LAURÉATE 2021 DU PRIX DES APPRENTIS DES DOUCHES DU ANJOU



DEPUIS 2015, 30 000 JEUNES ONT ÉCHANGÉ AVEC UN BICOMME DANS LEUR ÉCOLE



ENGAGÉS POUR LA JEUNESSE
Michel, chef d'entreprise
Très performant



YANN, 1ER ADJOINT AU MAIRE, AMBASSADEUR DE L'ACCESSIBILITÉ



NOS EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Exposition. Si la Légion d'honneur m'était contée.



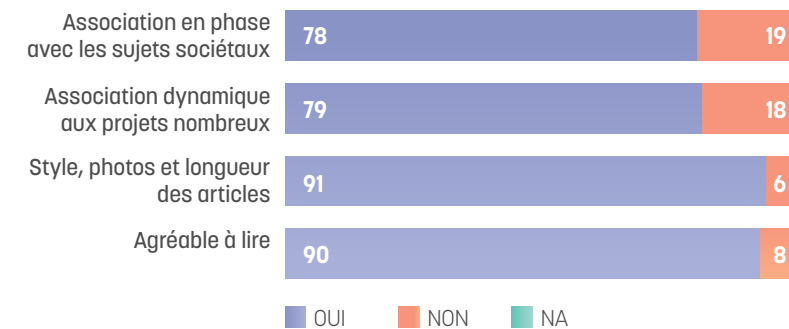
LA COHORTE

Le nouveau numéro de décembre 2020 a marqué la volonté de repenser le fil éditorial de la revue, élaboré sur les deux principes fondamentaux que sont la promotion affirmée du projet associatif de la SMLH et la volonté de positionner les sociétaires comme source principale de l'information. Il s'agit de les "faire parler" pour qu'ils racontent et partagent leur histoire, leurs réflexions, et témoignent de leurs actions au quotidien.

Afin d'évaluer l'impact de la nouvelle formule, abonnés ou non, une enquête de lectorat a été lancée à l'été par messagerie électronique auprès de 24 000 sociétaires, abonnés ou non à la revue.

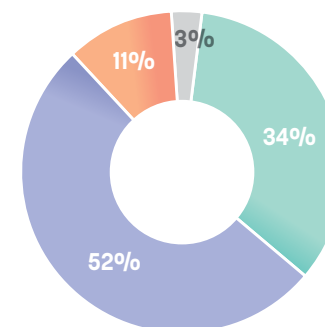


ÉTUDE DE LECTORAT LA COHORTE (JUILLET 2021)

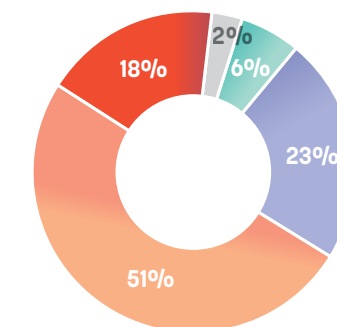


Près de 3100 retours ont été exploités par le comité éditorial, soit 13 % des sondés (dont 500 non abonnés). Il en ressort une très bonne appréciation globale, une marge de progrès au niveau des attentes du lecteur et une confirmation que la dynamique lancée doit être préservée.

LA COHORTE ET LES ATTENTES DU LECTEUR



ENVIE D'ADHÉRER DES NONS ABONNÉS (500)



La tendance déflationniste du nombre des lecteurs de *La Cohorte* se confirme cependant en 2021 et est notamment liée à la déflation constante des effectifs de la SMLH.

Un plan d'action structurant sera lancé dès janvier 2022 pour inciter les sociétaires à s'abonner pour les uns, et à renouveler leurs abonnements pour les autres, à la suite du constat établi en fin d'année 2021 d'une "perte en ligne" significative au moment des réabonnements.

ACTIVITÉS DU SIÈGE

UNE GOUVERNANCE FLEXIBLE POUR UNE RESSOURCE DE QUALITÉ

Comme en 2020, l'équipe du siège s'est enrichie de nouveaux collaborateurs étudiants dont plusieurs en alternance, répondant ainsi aux besoins d'expertises indispensables (marketing, communication digitale) mais aussi à celui plus large de soutien de notre jeunesse étudiante pendant la crise.

Un renfort ponctuel s'est aussi avéré indispensable lors des Olympiades de la jeunesse, notamment pendant la trêve estivale durant laquelle une permanence d'étudiants aura été indispensable.

Le siège a "recruté" deux jeunes du service civique, s'inscrivant ainsi dans la dynamique lancée en 2019 (convention



SMLH/service civique). Ils assistent notamment les sections d'Ile-de-France dans leur quotidien. De manière plus générale, cette dynamique illustre parfaitement la volonté de la SMLH de développer le lien intergénérationnel inscrit dans son projet associatif.

L'équipe du siège est aussi enrichie de plusieurs sociétaires bénévoles engagés sur des missions spécifiques indispensables à la qualité de sa prestation au profit des sections.

Le siège délivre, entre autres prestations, de nombreuses formations en ligne (visioconférence et téléphone) destinées à la maîtrise des outils mis à la disposition des membres (outil de gestion des adhérents, réseaux sociaux, création du site Internet de la section, etc.).

Les sections et comités sont alors fortement incités à s'inscrire à ces formations à forte valeur ajoutée.

LE CHÂTEAU DU VAL

Fruit d'un long processus lancé en 2018, la signature en juillet 2020 d'un contrat de location-gérance du fonds de commerce du château du Val avec le groupe hôtelier "Les Hôtels très particuliers-SH Château du Val" marque une nouvelle étape dans la vie de ce patrimoine de prestige de la SMLH.

Les travaux de mise aux normes et de rénovation, lancés fin 2020, ont pris fin en novembre 2021, date à laquelle a été lancée l'exploitation du château de Val, désormais classé hôtel 4 étoiles.

Les sociétaires bénéficient de tarifs préférentiels, tant à titre individuel que collectif, dans le cadre d'activités de section ou de comité.



CONCLUSIONS



L'année 2021 aura été marquée par une relance significative de l'activité des sociétaires qui auront déployé une énergie considérable au sortir de la crise sanitaire. Elle a été principalement marquée par :

► des activités du Centenaire sans précédent, véritables catalyseurs de l'énergie des membres de la SMLH ;

► la confirmation d'une dynamique solidaire toujours forte, notamment auprès des plus fragiles et isolés de nos anciens ;

► la volonté affirmée d'adapter l'action solidaire aux enjeux sociétaux (solidarité intergénérationnelle, soutien des aidants, isolement social, démarche qualité du réseau EHPAD) ;

► la poursuite de la dynamique de rayonnement de l'association et l'appropriation croissante par ses membres des techniques et outils de communication modernes ;

► le lancement très prometteur de l'activité du château du Val.



"À l'heure où notre république et ses valeurs sont éprouvées, notre mission est plus que jamais d'actualité."

AMIRAL COLDEFY, PRÉSIDENT DE LA SMLH

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) ET COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) – SIMPLIFIÉS

NOTE EXPLICATIVE DU CER ET DU CROD

La SMLH effectue des campagnes d'appel à la générosité du public (AGP). Le CROD présente l'activité globale de l'année en mettant en évidence l'ensemble des financements reçus et la manière dont ils sont utilisés. Il fait également ressortir la part relevant de la générosité du public.

Le CER présente uniquement les flux relatifs à la générosité du public.

COMPOSITION DES RUBRIQUES D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU CER ET DU CROD :

Les recettes liées à l'AGP correspondent à la totalité des dons, mécénats, legs et des cotisations des adhérents, en cohérence avec les campagnes d'appel à la générosité qui ont été lancées tout au long de l'exercice.

COMPOSITION DES RUBRIQUES DE MISSIONS SOCIALES :

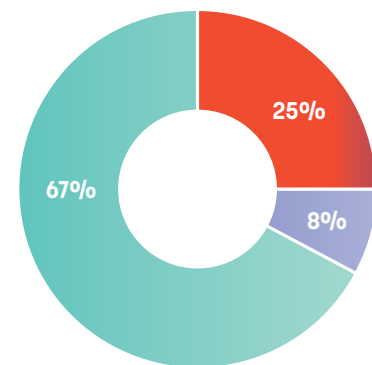
Les missions sociales de la SMLH financées par les ressources AGP se composent essentiellement :

- > des actions d'entraide qu'elles soient réalisées par les comités, sections et par le siège ;
- > des activités de solidarité, y compris au profit de la jeunesse dans le cadre du projet associatif ;
- > de remises de prix ;
- > d'actions de rayonnement de l'ordre de la LH.

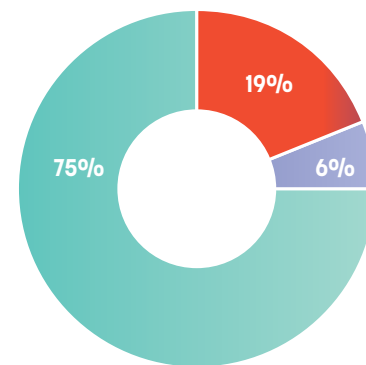
Les frais de recherche de fonds se composent essentiellement des frais de traitement des legs, des frais de tenue du fichier des adhérents, d'une quote-part des dépenses de communication (dédiée notamment à la recherche de fonds), des frais de gestion des dons.

Les frais de fonctionnement se composent des frais de préparation de l'assemblée générale, des coûts liés aux fonctions supports (RH, comptabilité, direction générale, communication, secrétariat).

COMPTE EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) 2020



COMPTE EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) 2021



■ MISSIONS SOCIALES
■ RECHERCHE DE FONDS
■ FONCTIONNEMENT

COMPTE EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES – CER

EMPLOIS PAR DESTINATION	EX N	EX N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EX N	EX N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
MISSIONS SOCIALES	2 995 740	1 420 580	RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 986 806	2 113 014
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	872 502	908 481
Actions réalisées par l'organisme	2 995 740	1 420 580	Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	1 371 861	868 471
Réalisées à l'étranger			Legs, donations, assurances-vie	1 672 775	306 062
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	30 000	30 000
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	39 667	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	754 171	526 779			
Frais d'appel à la générosité du public	754 171	526 779			
Frais de recherche d'autres ressources					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	236 895	165 655			
TOTAL DES EMPLOIS	3 986 805	2 113 014	TOTAL DES RESSOURCES	3 986 806	2 113 014
TOTAL	3 986 806	2 113 014	TOTAL	3 986 806	2 113 014

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) ET COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) – SIMPLIFIÉS

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION – CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 986 806	3 986 806	2 113 014	2 113 014
Cotisations sans contrepartie	872 502	872 502	908 481	908 481
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 371 861	1 371 861	868 471	868 471
Legs, dotations et assurances vie	1 672 775	1 672 775	306 062	306 062
Mécénat	30 000	30 000	30 000	30 000
Autres produits liés à la générosité du public	39 667	39 667		
PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIC	1 119 876		1 155 204	
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	1 119 876		1 155 204	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	140 469		103 705	
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	166 184	0	280 303	0
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	560 514	0	613 908	0
TOTAL	5 973 849	3 986 806	4 266 135	2 113 014
CHARGES PAR DESTINATION				
MISSIONS SOCIALES	3 469 558	2 995 740	2 660 216	1 420 580
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	3 469 558	2 995 740	2 660 216	1 420 580
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	754 171	754 171	526 779	526 779
Frais d'appel à la générosité du public	754 171	754 171	526 779	526 779
Frais de recherche d'autres ressources				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	836 688	236 895	924 346	165 655
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	88 043		115 682	
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES				
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		0	38 499	0
TOTAL	5 148 459	3 986 805	4 265 522	2 113 014
EXCÉDENT OU DÉFICIT	825 390	0	612	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	3 414 230	3 414 230	2 407 147	2 407 147
Prestations en nature				
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	3 414 230	3 414 230	2 407 147	2 407 147
CHARGES PAR DESTINATION				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	3 414 230	3 414 230	2 407 147	2 407 147
Réalisées à l'étranger				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	3 414 230	3 414 230	2 407 147	2 407 147

OLYMPIADES DE LA JEUNESSE LES PARTENAIRES DE LA SMLH





LA SMLH
ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES. 129 RUE DE GRENELLE - 75700 PARIS CEDEX 07

www.smlh.fr

